



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 12 mars 2025

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- **Vu** le préavis n° 02-2025, du 24 février 2025, relatif à la mise à jour de l'organisation et à l'épuration des archives communales ;
- **entendu** le rapport de la Commission des Finances et de Gestion ;
- **considérant** que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à mandater une société spécialisée pour procéder à la mise à jour de l'organisation et à l'épuration des archives communales ;
- **d'accorder** à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 80'000.00 ;
- **de financer** ces travaux par un emprunt dans l'établissement de son choix ou par la trésorerie courante, en fonction des liquidités de la Commune à ce moment-là ;
- **d'amortir** l'investissement de CHF 80'000.00 sur une période de 10 ans, à raison de CHF 8'000.00 par année, dès l'exercice 2026.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité.

Noville, le 12 mars 2025

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



La Secrétaire

Virginie KIRCHHOFER